



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Département des Finances et de l'Energie
M. le Conseiller d'Etat, Roberto Schmidt
Place de la Planta 3
1951 Sion

Monthey/Brigue, 19 décembre 2018

Avant-projet de loi sur les bases de données référentielles et sur l'harmonisation des registres des personnes, des entreprises et établissements, ainsi que des bâtiments et logements (LBDR)

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons étudié de manière approfondie les documents mis à notre disposition dans le cadre de la consultation citée en marge et nous permettons de prendre position comme suit :

Importance du projet :

Il est incontesté que la numérisation n'est pas une tendance éphémère, mais une tâche à laquelle les entreprises et les autorités doivent faire face. Les technologies numériques représentent l'un des plus grands défis de notre époque. En même temps, elles offrent aussi de nouvelles opportunités. Elles permettent notamment de créer des liens entre les acteurs du tissu économique et social - et donc une coopération efficace et efficiente. La qualité, la collecte et la disponibilité des données sont à la base de cette démarche.

Aujourd'hui, la population s'attend à ce que le contact avec les autorités soit simple, sans complications, numérique et efficace. Leurs attentes se fondent sur les leaders numériques des différents secteurs d'activité. Les autorités sont appelées à répondre à ces attentes. Ce projet est un pas important dans cette direction. Dans ce contexte, nous soutenons ce projet cantonal, qui constitue une étape importante dans la transformation digitale de l'Etat du Valais.

Le canton et les communes forment ensemble les autorités valaisannes. Nous nous adressons au même public : la population et les entreprises du Valais. Les documents de consultation mentionnent à plusieurs reprises la coopération entre les services ainsi que le fonctionnement de l'Etat du Valais. Bien entendu, nous soutenons tout projet visant à améliorer la coopération entre les services et à le rendre plus efficace. En fin de compte, c'est souvent au niveau communal que débute la collecte des données, c'est pourquoi son implication dans les projets de numérisation est essentielle.

Protection des données :

Au cours de la procédure de consultation, nous avons constaté que le Préposé cantonal à la protection des données soutient le projet et la procédure de poursuite du développement digital du Canton du Valais. Par conséquent, nous considérons que toute préoccupation en matière de la protection des données, que le projet soulève inévitablement, sera abordée et traitée de la meilleure façon possible, en collaboration avec le Préposé cantonal à la protection des données.



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Les points suivants sont d'une importance capitale pour la Fédération des communes Valaisannes :

1. Les projets de numérisation tels que celui-ci, qui concernent les processus entre les Services cantonaux et les communes, relèvent clairement de la compétence du Canton et devraient par conséquent être financés par ce dernier. Nous supposons donc que ce projet n'aura **pas d'impact financier pour les communes**.

Il est important que les communes aient un accès gratuit et garanti aux données des BDR.

2. Les communes **n'ont pas besoin d'acheter de nouveaux logiciels**. Eventuellement, les applications existantes peuvent être complétées par des fonctions supplémentaires.
3. Les communes reçoivent du Canton la **formation et le soutien** nécessaire pour être en mesure de réagir aux changements de processus et de procédures.
4. Les questions de **protection des données** sont traitées avec le sérieux et l'attention nécessaire pour que le travail quotidien des communes ne soit pas entravé par des préoccupations de ce type.

Nous vous remercions par avance d'avoir pris connaissance de nos remarques et d'en prendre compte lors de vos futures prises de décisions.

En vous remerciant d'avoir pris la peine de nous consulter, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Stéphane Coppey

La Secrétaire générale

Eliane Ruffiner-Guntern